



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire



Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - *Fax* : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org *Mél* : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

Paris, le 10 décembre 2009

RESULTATS CAP AVANCEMENT DIRECTEURS DU 10/12/09

(SOUS-RESERVE DE VALIDATION PAR L'ADMINISTRATION CENTRALE)

Ont siégé : Philippe NONNENMACHER (Tél : 01 48 73 20 34) Marie-Thérèse CORNEE (Tél : 05 34 31 16 80)

Déclaration liminaire :

Faute d'avoir voulu entendre les signaux d'alerte que derrière le SNPES, associé parfois à d'autres organisations syndicales, toute la profession vous envoie, il semble que vous ayez bientôt à vérifier à coup de journées de grève la hauteur du malaise que connaît notre administration. Il va de soi que les délégués CAP SNPES apportent leur entier soutien à leurs collègues qui entrent en lutte pour la défense d'un service public de qualité, pour le maintien de services ou d'unités assurant un maillage territorial au plus près des besoins du public et pour des conditions de travail et de vie décentes.

Tout ceci, et vous le savez, découle directement des restructurations territoriales que le DIR persistent à mettre en place dans un élan de rationalisation dogmatique excluant toute réflexion sur les conséquences humaines. La réunion du 08/12/09 avec les DIR l'a encore démontré : s'il vous est possible de soumettre un état d'avancement de votre démarche, vous êtes dans l'incapacité d'apporter une quelconque lisibilité sur les effets produits par votre politique dans les deux années à venir.

Mais en attendant, qui souffre au quotidien ? N'abordons pas les mineurs et leurs familles, tributaires de listes d'attente découlant d'un manque de personnels, obligés de faire des déplacements de plus en plus longs pour rejoindre un service de la PJJ et loin d'y percevoir « l'équilibre d'un territoire pertinent ». (1)

Recentrons nous sur les agents de la PJJ, quels que soient leur corps ou leur fonction, qui ne peuvent envisager sereinement un avenir professionnel stable et pour qui, même la Fonction Publique d'Etat n'est plus la garantie d'un emploi.

Toutes ces nouvelles charges de travail - montée à 25 mesures dans le mois de la prise de poste en milieu ouvert, temps de transports décuplés par l'élargissement des territoires d'intervention, d'où une fatigue et des prises de risques au volant, hébergements remplis comme ils ne l'ont jamais été sans prise en compte des problématiques individuelles des mineurs car sans aucune maîtrise des flux, service d'insertion dans la permanente insécurité quant à leur devenir - ont aussi un effet sensible sur la chaîne hiérarchique ; des RUE, dont la prise de fonction est plus que complexe faute d'un statut clair, au directeurs de services, déversoirs de tout le stress de leurs services. Nous avons malheureusement constaté récemment que les directions territoriales n'étaient pas à l'abri non plus d'une forme de « burn out », cette phase ultime et catastrophique du stress.

Vous êtes à la direction de la PJJ depuis deux ans et demi ; voilà maintenant un an et demi que vous nous promettez une réforme statutaire d'ampleur pour le corps des directeurs ; nous ferez vous encore longtemps le coup de la réforme « qui pointe à l'horizon » ?(2) Cette réforme pourra-t-elle convaincre qu'être directeur à la PJJ est encore porteur de sens ?

(1) vocable à utiliser lorsque l'on parle le RGPP

(2) horizon : limite fictive qui recule au fur et à mesure que l'on avance

TABLEAU D'AVANCEMENT POUR L'ACCES AU GRADE DE DIRECTEUR HORS CLASSE : 28 postes

LISTE PROPOSEE PAR LE SNPES-PJJ/FSU		Ancienneté FP + grade	LISTE RETENUE PAR L'ADMINISTRATION		Ancienneté FP + grade
Région	Nom Prénom		Région	Nom Prénom	
Sud ouest	Dupont Fabien	49ans 7 mois	Centre	Ribot Kainz Joëlle	43 ans 7 mois
Grand nord	Jérome Guy	46 ans 2 mois	Centre	Laurent Dewamin Françoise	33 ans 1 mois
Sud est	Miracourt Alain	44 ans	Centre	Burel Danièle	24 ans 3 mois
Centre	Ribot Georgette	43 ans 7 mois	Centre est	Mazard Nathalie	24 ans 8 mois
Grand ouest	Gorvel Jean-Pierre	42 ans 7 mois	Centre est	Mostefa Sébastien	14 ans 8 mois
IDF OM	Barone Patrick	42 ans 5 mois	Centre est	Chassot Boulot Caroline	14 ans 8 mois
Grand nord	Monkemeier Luc	41 ans 7 mois	Grand est	Abbari Saïd	16 ans 8 mois
IdF/O M	Erales Jean-Luc	41 ans 5 mois	Grand est	Metz Clément	17 ans 7 mois
IDF/OM	Toujas Marie-Christine	41 ans 2 mois	Grand est	Duffour Manière Béatrice	17 ans 7 mois
Grand nord	Delbroeuv Hervé	39 ans 7 mois	Grand nord	Haudiquet Gilles	39 ans 4 mois
IDF/OM	Durand Michel	39 ans 7 mois	Grand nord	Jérome Guy	46 ans 2 mois
Sud	Le Guellec Yvan	39 ans 6 mois	Grand nord	Roch Marlène	18 ans 6 mois
Sud est	La Russa Jean	39 ans 4 mois	Grand ouest	Fonlupt Béatrice	18 ans 6 mois
Sud	Robbrecht Jean-Claude	39 ans 2 mois	Grand ouest	Gorvel	42 ans 7 mois
Centre	Burel Danièle	37 ans 10 mois	Grand ouest	Hamon Estelle	14 ans 8 mois
Grand Nord	Kainz Norbert	37 ans 8 mois	IdF/OM	Fretel Nicolas	25 ans 7 mois
Centre	Camarasa Ghislaine	37 ans 7 mois	IdF/OM	Renaudeau Alain	31 ans 3 mois
Grand nord	Haudiquet Gilles	37 ans 7 mois	IdF/OM	Roux Yves	30 ans 7 mois
Grand ouest	Hubert Joël	37 ans 7 mois	IdF/OM	Driancourt Alexia	14 ans 8 mois
IDF/OM	Villette Jean-Emmanuel	37 ans 6 mois	IdF/OM	Erales Jean-luc	41 ans 5 mois
Grand Nord	Bencteux Didier	37 ans 6 mois	IdF/OM	Barone Patrick	45 ans 4 mois
IDF/OM	Ferrovocchio Jean-Pierre	37 ans 3 mois	IdF/OM	Ferrovocchio Jean-Pierre	37 ans 3 mois
Grand ouest	Leroux Bernard	37 ans 2 mois	Sud	Pradalie Juillard Claire	35 ans 2 mois
Centre est	Argence François	36 ans 9 mois	Sud est	Miracourt Alain	44 ans
Centre est	Combres Max	36 ans 5 mois	Sud est	Houssin Christine	23 ans 10 mois
Sud ouest	Rippol Marie-Ange	35 ans 10 mois	Sud ouest	Diop Mano Fatou	18 ans 6 mois
Grand nord	Haye Cécile	35 ans 7 mois	Sud ouest	Dupont Fabien	49ans 7mois
Sud ouest	Cazaly Joëlle	35 ans 6 mois	ENPJJ	Declercq Charlotte	28 ans 7 mois

Nous avons établi notre liste sur la base de critères d'ancienneté (fonction publique + grade). L'AC a priorisé le mérite sur proposition des DR.

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU GRADE DE DIRECTEUR : 6 postes

LISTE PROPOSEE PAR LE SNPES-PJJ/FSU			LISTE RETENUE PAR L'ADMINISTRATION		
N° ordre + Région	Nom Prénom	Ancienneté FP + grade	Région	Nom Prénom	Ancienneté FP + grade
IdF O/Mer	D'ALMEIDA Marcel	48 ans 5 mois	Centre	NENNION DIOP Sylvie	40 ans
IdF O/Mer	LORET SCHERLER Marie-Claude	46 ans 5 mois	Centre	PARENT Valérie	29 ans 8 mois
IdF O/Mer	MARTINEAU Marc	46 ans 3 mois	Grand ouest	SAUVAGE SADANIA Marie-Claude	34 ans 7 mois
Sud Est	MAURIZI Jean-Michel	45 ans 7 mois	IdF/OM	MARTINEAU Marc	48 ans 3 mois
ENPJJ	PICOU Hervé	45 ans 2 mois	IdF/OM	LE JAN Gérard	40 ans 8 mois
IdF O/Mer	SIMON Mico	45 ans 2 mois	ENPJJ	YVOREL Jean-Jacques	40 ans 6 mois

LISTE COMPLEMENTAIRE :

Sud	MASSOL Serge	44 ans 4 mois	Sud est	TABACCHIONI Mireille	40 ans 8 mois
IdF O/Mer	DUVAL Sylvie	43 ans 11 mois	Centre est	JANAS Daniel	35 ans 10 mois

La liste SNPES a été établie sur la base de critères d'ancienneté. L'AC a priorisé le mérite sur proposition des DR.

RELIQUAT MOBILILE				
Nouvelle Affectation	Nom Prénom	Ancienne affectation		
CAE Les Mureaux (78)	BERTRAND CLAIRE Amélie	CAE Corbeil (91)		Poste vacant
DIRPJJ Grand Ouest (Auditeur)	SABOT Patrick	CAE Rennes Papyrus		
DIR Grand Est PTF Lyon	Mme MOLLARD	Détachement Nationale Education		
CAE Albi (81)	MOUILLET Christophe	CAE Cahors		En remplacement de Mme Angéline CAUSSE qui part en détachement

Commentaires :

Pour cause d'empêchement du DDPJJ, la séance est présidée par Madame Mireille Gäuzere, directrice adjointe. Elle souhaite pour tous les personnels de la PJJ « que la sérénité soit maintenue ». Manque de chance les préavis de grève commencent à fleurir...dans ce temps où les postes, notamment de directeurs de services ou en directions départementales disparaissent à vue d'œil. Il faudra que l'on se cale, à l'avenir sur le concept de sérénité.

Concernant les restructurations, elle rappelle que le calendrier est celui du PSN prévu jusqu'à fin 2011 et que la déclinaison est définie dans chacune des DIR sur la base de 55 futures directions territoriales, sans donner de précision sur la réalité des services. En résumé, rien de neuf sous le soleil.

Si l'axe est de « renforcer les équipes pour privilégier les fonctions éducatives » (investigation et prise en charge des mesures pénales), l'effort de réduction d'emploi portera sur les fonctions supports (personnel administratif). L'AC doit penser que la fonction éducative peut se passer d'un secrétariat, d'un(e) attaché(e) ou d'autres personnels techniques.

Monsieur Rousset (sous-directeur RH4) rappelle que l'AC veut stabiliser l'institution sur 4 domaines :

1° les missions de politiques publiques

2° le projet de décret sur l'organisation territoriale

3° le projet d'organisation des interdépartementalités

4° la structuration juridique des services.

Il prévoit que d'ici la fin janvier 2010, la carte territoriale soit arrêtée, la liste des missions établie, et que puisse paraître la circulaire sur l'orientation territoriale.

Concernant les statuts, il n'y a pas eu de projet spécifique PJJ transmis à la fonction publique du fait de l'attente de la parution des décrets coquilles dans lesquels la PJJ veut faire intégrer le statut des directeurs sur la base d'un cadre d'intervention territoriale conséquent. Mais comme les décrets tardent à venir la réforme statutaire est en stand-by.

Concernant l'IFO, l'AC souhaite voir raccourcir les délais (campagne d'évaluation en avril/mai) pour que les recours puissent être traités avant l'attribution.

Il reste un travail à faire pour améliorer les collègues de direction aux niveaux régional, départemental et interdépartemental.

Concernant la surcharge de travail, sur la base des données chiffrées dont elle dispose, l'AC avance que les délais de prise en charge sont passés de 23 jours fin 2008 à 12 jours fin octobre 2009. Madame Mireille Gäuzere constate qu'il n'y a pas de liste d'attente dans les hébergements. Quelle surprise !!!

Nous pensons que chaque service de MO appréciera l'information au regard de sa propre liste d'attente et de son taux de rotation des mesures...

Nous avons noté qu'apparaissent encore dans les documents d'évaluation des éléments ayant trait à la santé, aux congés pour maternité des agents. L'AC s'est engagée à un effort de communication de la circulaire à l'attention des évaluateurs pour mettre fin à ces pratiques.

Les deux organisations des représentants des personnels sont revenues sur la nécessité pour réaliser le grade sur la LA **de rejoindre un poste en direction de service**.

Pour les situations individuelles (recours, reliquat de mobilité), les personnels concernés peuvent joindre les délégués CAP.